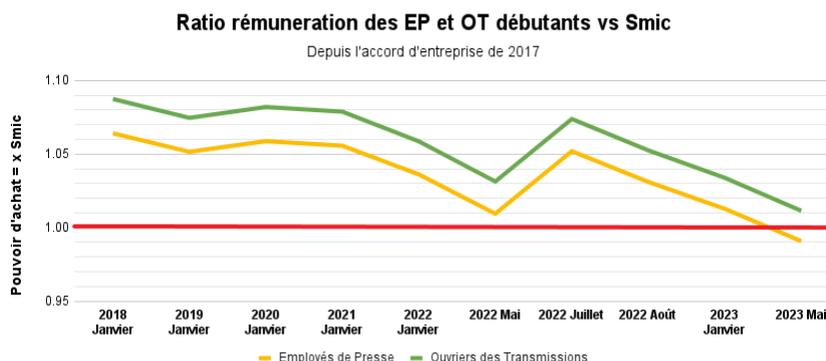


Bonne fête des travailleurs ! L'AFP tombe sous le Smic !

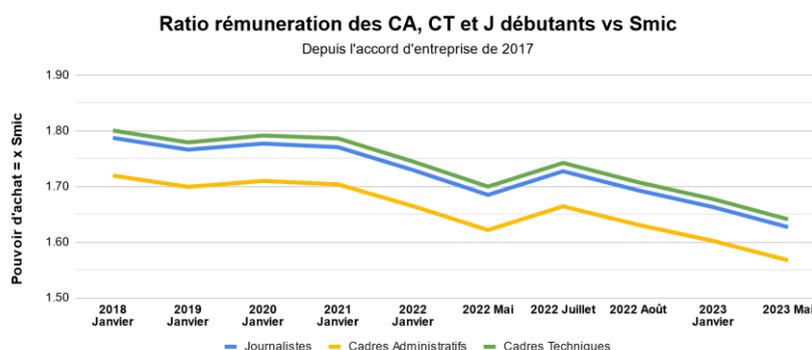
Le 1er mai est la fête des travailleurs. C'est le jour où nous célébrons les fruits de la lutte pour des conditions de travail dignes. Les congés payés. La semaine de 40 heures (ou même 35 heures en France). La retraite. Et les salaires minimums. Quelle honte pour l'AFP que ce salaire tombe sous le Smic justement le 1er mai !

La Smic augmentera en effet de 2,19% lundi prochain pour compenser l'inflation, à **1.747,20 euros** par mois. Le salaire le plus bas des grilles de l'AFP est de **1.731,16 euros** pour un.e employé.e de presse (EP). Et le salaire d'entrée pour un ouvrier des transmissions (OT) n'est que de 20 euros de plus que le Smic.



A notre connaissance, c'est la première fois que la rémunération de l'Agence tombe sous le Smic. La même tendance est visible pour les autres catégories, où les salaires d'entrée ont baissé par rapport au salaire minimum, régulièrement ajusté à l'inflation. En d'autres termes, notre pouvoir d'achat diminue.

La direction tentera sans doute de minimiser en disant qu'elle n'embauche personne à cet échelon, les professions du bas de l'échelle ayant pour ainsi dire disparu. Cela n'empêche que *cette érosion du pouvoir*



d'achat touche chaque échelon de chaque grille salariale de chaque catégorie professionnelle. Nos salaires d'aujourd'hui ne permettent pas d'acheter autant de choses que l'été dernier, lorsqu'ils ont été augmentés pour la dernière fois. Sans parler des cinq dernières années.

L'AFP va peut-être appliquer l'augmentation qui est en train d'être négociée au niveau de la branche (entre 1% et 1,5 % selon le niveau de salaire), pour que la grille grimpe au-dessus le Smic. Mais l'augmentation ne sera appliquée qu'au plus bas niveau de nos grilles. La majorité du personnel devra attendre la reprise des négociations salariales en septembre. Le risque est que la direction nous propose alors à tous le même montant. Nos deux dernières augmentations ont été

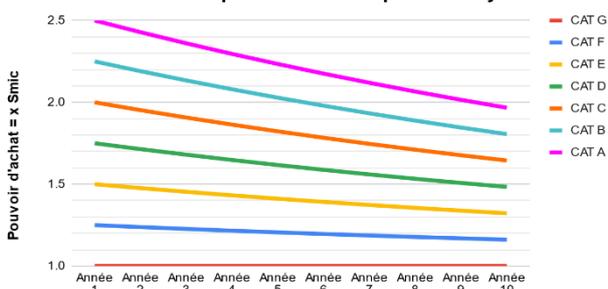
effectuées de cette manière, celle de juillet dernier (+70 euros) ayant déjà évité que la grille salariale des EP ne tombe au niveau du Smic en août.

Quel type d'augmentation ?

Certains ont fait valoir que ce type d'augmentation des salaires était préférable. Il favorise ceux qui gagnent moins. 70 euros, c'est beaucoup plus pour ceux qui gagnent le Smic que pour ceux qui gagnent 3 fois le salaire minimum. C'est certain. Mais c'est aussi le moyen le moins coûteux pour la direction de se conformer à ses devoirs.

Le tableau ci-contre montre où cette logique nous mènera si l'on répète cette recette. Il s'agit d'une simulation d'une grille salariale avec plusieurs catégories. Chaque année, l'inflation est de 5 % et la catégorie G, la plus basse, est augmentée de 5 %. Les autres catégories sont augmentées du même montant en euros. Au bout de 10 ans, le pouvoir d'achat de la catégorie A est tombé au niveau de celui de la catégorie C au départ. Comme sur un **toboggan** de terrain de jeux. C'est ce qui nous arrive. Nous avons calculé que les journalistes ont déjà reculé d'environ une catégorie en termes de pouvoir d'achat.

Toboggan : Tout le monde reçoit la même augmentation — une baisse de pouvoir d'achat pour la majorité



Ce dont nous avons besoin, c'est que les hausses compensent au moins l'inflation sur le moyen terme. Refaisons la simulation avec une augmentation de 5 % pour l'ensemble des grilles. Nous obtenons une échelle. Chaque catégorie conserve son pouvoir d'achat. Cela signifie que lorsqu'une personne est promue, elle bénéficie d'une augmentation de son pouvoir d'achat qui ne disparaît pas. Comme sur une **échelle**, on peut grimper plus haut.

Échelle : Toutes les catégories augmentent d'un même % — maintien du pouvoir d'achat pour tous



Quand les négociations salariales reprendront, **SUD** réclamera bien plus qu'un petit coup de pouce. *Nous attendons une augmentation qui fasse plus que compenser notre perte de pouvoir d'achat due à l'inflation des derniers mois.* **Une véritable réévaluation du coût de notre mission d'intérêt général avec la conclusion d'un nouveau contrat d'objectifs et de moyens doit permettre à l'AFP de protéger le niveau de vie de son personnel du monde entier.**

Paris, le 27 avril 2023

SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)

